

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2019

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de M. ALIBERT, Maire de Châteauneuf de Vernoux.

Présents : M. ALIBERT Christian, Mme COPIE Magali, M. GUEZE Daniel, Mme MALOSSE Brigitte, Mme MACHISSOT Ginette, Mme MENADI Cindy

Absents excusés : M. GRIMAUD Guillaume, Mme HAYART Amandine, Mme MENADI Cindy

Absent : M. BOULON Thierry

Secrétaire de séance : Mme COPIE Magali

Le compte rendu du Conseil Municipal du 26 juillet 2019 est adopté à l'unanimité.

INAUGURATION MAISON DES ARTISANS

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'inauguration de la maison des artisans a lieu ce samedi 26 octobre 2019 à 10h30

Mr AMRANE, Mr DARNAUD, Mme FINIELS, Mr BARRUYER, Mr VEY, Mme la Secrétaire Générale seront présents lors de cette inauguration.

FONDS DE CONCOURS CAPCA

La commune de chateauneuf a déposé un dossier dans le cadre de la construction des artisans

Daniel GUEZE a participé à la commission d'attribution.

Il a été attribué pour la construction de la maison des artisans la somme de 8154 €.

17 communes ont pu bénéficier d'un fonds de concours.

CIMETIERE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que l'entretien du cimetière devient difficile suite à l'interdiction d'utiliser du désherbant et que des courriers soulignent ce fait.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal pour se renseigner sur le coût de recouvrir les allées d'enrobé afin de résoudre pérennément ce problème.

DELIBERATION EAU

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les communes de la Voulte, Beauchastel, Saint Fortunat sur Eyrieux et Saint Vincent de Durfort souhaite intégrer le Syndicat d'eau Potable Crussol-Pays de Vernoux.

Chaque commune membre du Syndicat doit délibérer sur ces adhésions.

La délibération sera prise lors du prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- Lecture du courrier de Mme POURRAZ qui sollicite dans le cadre de l'Ardéchoise une Subvention pour l'année 2020. Une subvention leur sera attribuée en fonction du reste à charge

La date du prochain conseil municipal est fixée au vendredi 29 novembre 2019 à 20h30.

La séance est levée à 22h00